

II - GARONNE PHYSIQUE : RESSOURCE EN EAU

2.1 - Bilan de la campagne de soutien d'été 2006 et perspectives 2007

2.2 – Plan de gestion d'été « Garonne-Ariège »

2.3 – Projet de réservoir de Charlas

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

II - GARONNE PHYSIQUE : RESSOURCE EN EAU

2.1 - Bilan de la campagne de soutien d'étiage 2006 et perspectives 2007

RAPPORT

Le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (Sméag) assure depuis l'année 1993, à la demande du préfet de la région Midi-Pyrénées et du président du comité de bassin Adour-Garonne, la responsabilité des opérations de soutien d'étiage de la Garonne essentiellement à partir d'ouvrages hydroélectriques situés en Ariège et en Haute-Garonne.

Le présent rapport a pour objet de vous faire part du bilan de la campagne 2006 et de vous présenter les perspectives au titre de l'année 2007.

Pour ce qui concerne les enjeux pour les années à venir, un rapport spécifique faisant le point sur la mise en œuvre du Plan de gestion d'étiage (PGE) « Garonne Ariège » vous est présenté en séance.

I- LE BILAN DE LA CAMPAGNE 2006 DE SOUTIEN D'ETIAGE

1.9- Le rappel des moyens mobilisés au titre de l'année 2006

Le bilan du soutien d'étiage sur la période 1993-2002 et les négociations intervenues sur la reconduction du soutien d'étiage se sont traduits par un dispositif de soutien d'étiage pour l'année 2006 s'appuyant sur trois sources de réalimentation de la Garonne. Vous trouverez en *annexe 2.1.1 un rappel de la genèse de l'intervention du Sméag sur les opérations de soutien d'étiage de la Garonne.*

Il s'agit des ouvrages hydroélectriques d'Izourt, de Gnioure, de Laparan et de Soulcem (dites réserves « IGLS ») à partir du Vicdessos et de l'Aston (09), du lac d'Oô par la Pique (31) et du réservoir de Montbel via l'Hers Vif (09) puis l'Ariège. La carte en *annexe 2.1.2 illustre ce dispositif.*

Deux conventions pluriannuelles sur la période 2003-2006 ont ainsi été signées :

- le **11 juillet 2003** entre le Sméag, Electricité de France (EDF), l'Agence de l'eau Adour-Garonne (AEAG), l'Etat et le comité de bassin. Cette convention a été complétée par avenants le 6 juillet 2004 (avenant n°1) et le 27 juin 2005 (avenant n°2).
- le **10 septembre 2003** entre le Sméag, l'Institution Interdépartementale pour l'Aménagement du Barrage de Montbel (IIABM ou Institution Montbel), l'Agence de l'eau, l'Etat et le comité de bassin.

Au 1^e juillet, le Sméag disposait de seulement 40 millions de mètres cube (hm³) d'eau pour le soutien d'étiage, les 7 hm³ automnaux du réservoir de Montbel (à compter du 15 septembre) étant indisponibles compte tenu d'un mauvais remplissage de la retenue.

Les moyens techniques mobilisés en 2006 ont donc été les suivants :

- convention « EDF » : mise à disposition, à titre onéreux, d'un volume d'eau de **40 hm³** répartis à raison de **35 hm³** (garantis du 1^{er} juillet au 31 octobre) sur l'axe Ariège (IGLS) et **5 hm³** (garantis à compter du 1^{er} septembre) sur la Garonne amont (Oô),
- convention « Montbel » : indisponibilité des 7 hm³ automnaux.

Les débits maxima souscrits sont de 10 m³/s sur « IGLS », 4 m³/s sur Oô et 9 m³/s sur Montbel (indisponibles cette année).

D'un **point de vue financier**, le coût maximal prévisionnel de la campagne 2006 s'élevait à **2 281 572 €** répartis de la façon suivante :

Prévisionnel Campagne 2006	Volume disponible en hm³	Part fixe (terme B en €)	Part variable (terme AX en €)	Coût total minimal (terme B en €)	Coût total maximal AX+B en €
<i>1- Au titre de la convention « EDF » (avec l'abattement de 5 % en 2006) :</i>					
« IGLS »	35	484 500,00	1 320 500,00	484 500,00	1 805 000,00
« Oô »	5	95 000,00	147 250,00	95 000,00	242 250,00
Sous-total « EDF » :	40	579 500,00	1 467 750,00	579 500,00	2 047 250,00
<i>2- Au titre de la convention « Montbel » (avec la réduction due au titre de l'année 2005) :</i>					
Montbel	7	45 508,21	118 813,39	45 508,21	164 321,60
Total « Ressource » :	47	625 008,21	1 586 563,39	625 008,21	2 211 571,60
<i>3- Au titre de l'assistance à la mise en œuvre :</i>					
				Prestation « Météo France »	7 425,96
				Prestation « Eaucéa »	49 879,00
				Autres (reprographie, ...)	12 695,04
Sous-total « Assistance » :					70 000,00
Coût total maximal prévisionnel :					2 281 571,60

Pour mémoire, les clés de financement de ces dépenses sont les suivantes :

- convention « EDF » : Sméag 25 %, Agence de l'eau 50 %, EDF 25%
- convention « Montbel » : Sméag 50 %, Agence de l'eau 50 %,
- assistance à la mise en œuvre : Sméag 50 %, Agence de l'eau 50 %.

Le tableau ci-dessous récapitule la répartition de ces coûts totaux maxima entre financeurs :

	Montant (€)	Part Sméag	Part AEAG	Part EDF
Convention « EDF »	2 047 250	511 813	1 023 625	511 813
Convention « Montbel »	164 321	82 161	82 161	Sans objet
Assistance mise en œuvre	70 000	35 000	35 000	Sans objet
TOTAL	2 281 572	628 974	1 140 786	511 813
	100 %	27,57 %	50,00 %	22,43 %

La participation du Sméag étant inférieure à 30 % du coût total, les dépenses sont couvertes à parité entre les quatre Départements et les deux Régions (délibération n°05-01/01-01 du 14 janvier 2005). Pour mémoire, le montant de la cotisation des collectivités membres au titre du budget 2006 étaient de 153 123 € (en baisse par rapport à la cotisation classique de 381 122 €).

1.10- Le bilan technique de la campagne 2006

La Campagne de soutien d'étiage a porté sur les mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre.

L'**enjeu** du soutien d'étiage est notamment de permettre la conciliation de tous les usages sur le fleuve, en harmonie avec le fonctionnement qualitatif de l'écosystème, et ce, dans la limite des moyens alloués à l'opération (volume d'eau, débit, budget).

L'**objectif** est de tenir les valeurs seuils de débit du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou à défaut les seuils d'alerte, voire de crise.

Compte tenu de la faiblesse des volumes en convention, par rapport au risque statistique de déficit, la **gestion des lâchers d'eau** est ajustée, chaque jour, en fonction des débits observés, des tendances prévisibles, des prévisions météorologiques et de notre connaissance des programmes industriels hydroélectriques.

L'illustration de l'*annexe 2.1.3 permet de comparer sur trois stations* (Valentine, Portet-sur-Garonne, Lamagistère) les débits mesurés cette année aux débits caractéristiques enregistrés de 1969 à 2005 (sur 36 ans).

Après un **régime** hydrologique **hivernal** et **printanier** particulièrement peu abondant (sauf une crue en mars), les mois de juillet, d'août et de septembre (jusqu'aux pluies du 14 septembre) ont été caractérisés par des débits proches, voire inférieurs malgré le soutien d'étiage, aux records observés durant les 45 dernières années. Toutefois, à partir de la mi-septembre et jusqu'au mois de novembre, l'hydrologie de la Garonne peut être qualifiée de « normale » voir abondante.

Les faits marquants sont :

- une entrée en étiage particulièrement précoce intervenant avec un mois et demi d'avance sur les années précédentes. Les débits d'objectif d'étiage (DOE) ont été franchis à Lamagistère le 6 juin et le 1^{er} juillet à Valentine, phénomène jamais observé de mémoire d'hydrologue.
- une Garonne pyrénéenne (à Valentine) qui a subi l'un de ces plus forts étiages depuis ces quarante dernières années, avec pour la deuxième année consécutive l'enregistrement d'un déficit dès le mois de juillet, puis, des débits très abondants à partir de la mi-septembre jusqu'à la fin octobre (l'Ariège restant peu abondante).

- une Garonne en aval du Lot (station de Tonneins) bénéficiant de très importantes lâchures hydroélectriques en provenance du bassin Lot.
- malgré le soutien d'étiage, un déficit record en Garonne sur les stations de Valentine et de Lamagistère (aggravé par le bassin Tarn-Aveyron).
- pour la 3^{ème} fois depuis que l'existence du soutien d'étiage, une valeur de VCN₁₀ (plus faible moyenne de débit sur dix jours consécutifs) à Portet-sur-Garonne qui ne respecte pas le SDAGE. Les deux autres années étaient les mois de juillet 1998 (pas de déstockage) et d'août 2003 (épuisement du stock).
- un bassin du Tarn-Aveyron une nouvelle fois très déficitaire qui pénalise lourdement la Garonne aval (Lamagistère) jusqu'aux crues de la mi-septembre.

A noter également l'important succès en ce qui concerne la consultation du volet soutien d'étiage de notre site Internet, avec un nombre de visite en hausse de 20 % dès la remise en ligne de l'information sur le soutien d'étiage (vers le 15 juin). Sur la période d'étiage, la consultation des internautes a concerné à plus de 80 % les pages « étiages », « ressource en eau » et « projet Charlas ».

En **juillet, août et jusqu'à la mi-septembre**, les débits constatés peuvent être qualifiés de très faibles avec une fréquence de retour supérieure à 50 ans à Valentine, supérieure à 10 ans à Portet-sur-Garonne et Lamagistère. C'est pourquoi les objectifs stratégiques ont été initialement calés sur un risque décennal. A Tonneins, l'hydrologie peut être qualifiée de normale, le Lot étant très abondant.

De la **mi-septembre** à la **fin octobre**, l'hydrologie constatée peut être qualifiée de « normale » voire d'abondante avec une fréquence de retour de 5 à 10 ans.

En bilan (*Annexe 2.1.4*), malgré les mesures de restriction et les réalimentations, les déficits constatés par rapport aux DOE sont de :

- **23,1 hm³ à Valentine**, soit le 2^e déficit le plus important sur les 45 dernières années et le record absolu depuis l'existence du soutien d'étiage en 1993, le déficit quinquennal étant évalué à 5,6 hm³,
- **34,2 hm³ à Portet-sur-Garonne**, soit le 5^e plus fort déficit depuis 45 ans et le 2^e depuis le soutien d'étiage, le déficit quinquennal étant évalué à 40 hm³,
- **155,6 hm³ à Lamagistère**, soit le 3^e plus important déficit sur les 45 dernières années et 1^e depuis l'existence du soutien d'étiage, le déficit quinquennal est d'environ 135 hm³.

Les DOE en Garonne ont tous été atteints en juin ou dans la première semaine de juillet c'est-à-dire avec un à deux mois d'avance par rapport à une situation normale (*Annexe 2.1.5*). Ce franchissement précoce est la conséquence des très faibles précipitations hivernales et printanières, d'une fonte des neiges prématurée (à la mi-mai) et des faibles apports en provenance du bassin Tarn et de l'Aveyron dont les débits, dès la fin-juin, avoisinaient les seuils d'alerte renforcée.

Cette situation déficitaire a conduit les services de l'Etat à prendre, en application de l'arrêté cadre interdépartemental des mesures de **restrictions d'usages** concernant aussi bien les usages non prioritaires (lavage de voiture, arrosage des espaces verts...) que les usages agricoles (tours d'eau, interdiction d'irriguer certains jours...) dès les 6 et 12 juillet en ce qui concerne la Garonne en Tarn-et-Garonne et Lot-et-Garonne. Dès la mi-juillet, les restrictions d'usages concernaient tous les départements du bassin de la Garonne à l'exception de l'Ariège.

Conformément, aux accords intervenus, les premiers lâchers d'eau à raison de 5 m³/s ont débuté dès le 4 juillet, puis sont passés à 10 m³/s du 10 au 21 juillet afin d'éviter le franchissement du seuil d'alerte renforcée à Lamagistère (49 m³/s, le DOE étant de 85 m³/s) et donc l'aggravation des mesures de restriction de prélèvements. Grâce aux 11,5 hm³ ainsi mobilisés, le franchissement du seuil d'alerte renforcée a pu être évité en cette période sensible pour le milieu et très critique pour les cultures.

Cette année, du 1^e juillet au 14 septembre, il s'est écoulé en Garonne deux fois moins d'eau qu'en moyenne. Il a manqué à Valentine de 10 à 20 m³/s et à Portet-sur-Garonne de 25 à 50 m³/s.

Les débits moyens les plus bas sur 10 jours consécutifs (VCN₁₀) ont été observés (*Annexes 2.1.6*) :

- à **Valentine** : **13,7 m³/s du 28 août au 7 septembre** (DCR 14 m³/s, Alerte 16 et DOE 20 m³/s),
- à **Portet-sur-Garonne** : **40 m³/s du 1^{er} au 10 septembre** (Alerte à 41 m³/s et DOE 52 m³/s),
- à Lamagistère 45,5 m³/s du 7 au 16 août (Alerte renforcée 49 m³/s, Alerte 68, DOE 85 m³/s).

Cette année, essentiellement compte tenu de conditions climatiques très instables, le Sméag n'a pu remplir ses obligations contractuelles, c'est-à-dire éviter le franchissement des seuils d'alerte (en VCN₁₀) tant à Valentine, où il a manqué en moyenne 2,3 m³/s pendant dix jours consécutifs, qu'à Portet-sur-Garonne où il a manqué 1 m³/s pendant dix jours consécutifs.

Depuis que le soutien d'étiage existe (année 1993) il s'agit de la première année de non respect par le Sméag de ses obligations vis-à-vis du SDAGE, alors que le soutien d'étiage est opérationnel et que les réserves ne sont pas épuisées, et ce, malgré une bonne mobilisation à 69 % des volumes conventionnés (deuxième plus fort taux de mobilisation depuis que le soutien d'étiage existe).

Sur les 122 jours de campagne, **malgré le soutien d'étiage**, le débit de la Garonne a atteint des **valeurs inférieures aux DOE** pendant :

- 71 jours à Valentine (58 % du temps), 42 jours à Portet (34 % du temps), 39 jours à Verdun, 68 jours à Lamagistère et 44 jours à Tonneins
- **82 jours sur le Tarn** à Villemur (68 % du temps) et 43 jours sur l'Aveyron à Loubéjac.

Les débits mesurés ont été inférieurs au **seuil d'alerte** des « cellules sécheresse » pendant :

- 35 jours à Valentine, 13 jours à Portet, 21 à Verdun, 52 à Lamagistère et 26 jours à Tonneins
- 36 jours sur le Tarn à Villemur-sur-Tarn et 30 jours sur l'Aveyron à Loubéjac.

Les débits mesurés ont été inférieurs au **seuil d'alerte renforcée** pendant :

- 35 jours à Valentine, 2 jours à Portet, 3 à Verdun, 18 à Lamagistère et 7 jours à Tonneins
- 7 jours sur le Tarn à Villemur-sur-Tarn et 3 jours sur l'Aveyron à Loubéjac.

A Valentine, les débits mesurés ont été inférieurs au seuil de crise pendant 7 jours.

Ce sont **27,67 hm³** de ressource (environ 69 % de la réserve) qui ont été mobilisés :

- 26,28 hm³ sur « IGLS » (11,81 hm³ en juillet, 10,40 hm³ en août et 4,07 hm³ en septembre),
- 1,38 hm³ sur « Oô » (la totalité en septembre),

et aucun déstockage sur « Montbel », la réserve n'étant pas disponible cette année.

Le volume déstocké en juillet (11,81 hm³) est équivalent au déficit statistique décennal mesuré par rapport au seuil d'alerte en juillet à Lamagistère (11,5 hm³). Par rapport au DOE ce déficit décennal est de 16,1 hm³. Pour mémoire, sans soutien d'étiage, il aurait manqué à Lamagistère en juillet 31,0 hm³ pour tenir le seuil d'alerte, 73,0 hm³ pour tenir le DOE et 1,9 hm³ pour l'alerte renforcée. Les lâchures de soutien d'étiage de juillet ont ainsi compensé un peu plus du tiers du déficit impliquant des mesures de restriction.

Ces volumes ont contribué ponctuellement à limiter les conflits entre usagers et à améliorer les conditions de fonctionnement de l'écosystème aquatique.

A titre de comparaison, le tableau ci-dessous présente les volumes totaux mobilisables (y compris les volumes d'entrants entre 1995 et 2001), les volumes effectivement déstockés sur la période 1993 à 2006 et la répartition des ces lâchures sur les quatre mois de campagne (en caractère italique apparaissent les années les plus humides et celles sans soutien d'étiage).

Année	Volume total mobilisable (en hm ³)	Volume effectivement mobilisé (en hm ³)	Rapport entre le volume déstocké et le volume mobilisable (en %)	Répartition en %	
				Juillet Août	Septembre Octobre
1993	33	15,87	48 %	-	-
1994	34,66	23,92	69 %	-	-
1995	86,10 (maxi)	41,40	48 %	59 %	41 %
1996	<i>Pas de soutien d'étiage (désengagement financier du ministère de l'agriculture)</i>				
1997	67,70	26,90	40 %	17 %	83 %
1998	66,50	15,70	24 %	69 %	31 %
1999	59,50	21,40	36 %	29 %	71 %
2000	69,10	11,20	16 %	13 %	87 %
2001	61,20	45,35	74 %	25 %	75 %
2002	<i>Pas de soutien d'étiage (renégociation des conventions et année très humide)</i>				
2003	27 (mini)	15,86 (plafonnés)	59 %	99 %	1 %
2004	42	24,61	59 %	42 %	58 %
2005	47	14,80	31 %	66 %	34 %
2006	40	27,67	69 %	80 %	20 %

Indépendamment des moyens mis à disposition (fonction des trois méthodes différentes d'indemnisation retenues sur les périodes : 1993-1994, 1995-2002 et 2003-2006), nous constatons sur les dernières campagnes l'importance des lâchers d'eau sur les mois de juillet et d'août, sans qu'il ne soit possible d'en conclure quelques modifications sur l'hydrologie de la Garonne, la fin d'été et l'automne étant statistiquement la moins abondante (mois de septembre et d'octobre).

Après les apports de la fonte des neiges (jusqu'à la mi-juillet normalement ce qui n'a pas été le cas en 2006), l'étiage s'installe sur août, avec plus ou moins d'intensité, puis se prolonge classiquement sur l'automne, voire au-delà.

La faiblesse des moyens conventionnés, par rapport à la sévérité statistique et constatée des étiages, nous contraint souvent à cibler l'objectif des lâchers sur Portet-sur-Garonne (et Verdun-sur-Garonne) et sur Valentine en ce qui concerne le lac d'Oô, donc plus souvent décalé en saison.

1.11- Le bilan financier de la campagne 2006

D'un point de vue financier, la dépense totale au titre de la campagne 2006 s'élève à **1 617 116 €** en bilan provisoire, soit environ 71 % de la dépense maximale prévisionnelle (pour 69 % de ressource mobilisée), répartis de la façon suivante :

Réalisé provisoire 2006	Volume disponible (en hm ³)	Part fixe (terme B en €)	Prix du m ³ (terme A en c€/m ³)	Volume mobilisé (en hm ³)	Terme AX (en €)	Coût total AX+B (en €)
1- Au titre de la convention « EDF » (avec l'abattement de 5 % en 2006) :						
« IGLS »	35	510 000	3,5 puis 4,6	26,28	914 100,00	1 424 100,00
« Oô »	5	100 000	3,1	1,38	35 712,00	135 712,00
Sous-total « EDF » :		610 000		28,21	949 812,00	1 559 811,00
2- Au titre de la convention « Montbel » :						
Montbel	0	0,00	1,7	0	0,00	0,00
Total « Ressource » :				28,21		1 559 811,00
3- Au titre de l'assistance à la mise en œuvre :						
					Prestation « Météo France »	7 425,96
					Prestation « Eaucéa »	49 879,00
					Sous-total « Assistance » :	57 304,96
Coût total de la campagne 2006 (bilan provisoire au 8 novembre 2006) :						1 617 115,96

Le tableau ci-dessous récapitule la répartition de ces coûts prévisionnels entre financeurs :

Campagne 2006	Montant (en €)	Part AEAG	Part EDF (1)	Part Sméag
Convention EDF	1 559 811,00	779 905,50	389 952,75	389 952,75
Convention Montbel	0,00	0,00	Sans objet	0,00
Assistance mise en œuvre	57 305,00	28 653,00	Sans objet	28 653,00
TOTAL	1 617 116,00	808 558,50	389 952,75	418 605,75
	100%	50,0 %	24,11 %	25,89 %

(1) Hors rabais de 5 % consentis par EDF sur ses tarifs en 2006.

La participation du Sméag qui s'élève (en bilan provisoire) à 418 606 € est financée en totalité par les cotisations 2006 des collectivités membres (151 123 €), par ponction sur la provision pour risque dont le reliquat prévisionnel devrait s'élever à 208 841 €, le reste étant financé par les recettes non affectées.

Le tableau ci-après décrit les moyens mis en œuvre depuis le début des opérations de soutien d'étiage de la Garonne : volumes disponibles et effectivement mobilisés, leur répartition sur les quatre mois de campagne et les coûts totaux (en caractère italique apparaissent les quatre années les moins « déficitaires » et celles sans soutien d'étiage).

Année	Volume total mobilisable (hm ³)	Volume effectivement mobilisé (hm ³)	Coût global hors assistance à la mise en œuvre et hors réduction EDF (en M€)	Coût unitaire rapporté à 20 hm ³ déstockés pour une garantie de 40 hm ³ (€/m ³)
1993	33	15,87	« 1,82 »	0,110 €/m³
1994	34,66	23,92	« 1,82 »	
1995	86,10 (maxi)	41,40	1,53 (convention renégociée)	0,039 €/m³ (gestion forfaitaire des volumes entrants)
1996	<i>Pas de soutien d'étiage</i>			
1997	67,70	26,90	1,04	
1998	66,50	15,70	1,05 (convention fin juillet)	
1999	59,50	21,40	0,93	
2000	69,10	11,20	0,93	
2001	61,20	45,35	1,49	
2002	<i>Pas de soutien d'étiage (renégociation des conventions et année très humide)</i>			
2003	27 (mini)	15,86 (plafond)	1,01 (sans la réduction EDF)	0,065 €/m³ (hors réduction dégressive consentie par EDF : 20%, 15%, 10% et 5% de 2003 à 2006)
2004	42	24,61	1,27 (sans la réduction EDF)	
2005	47	14,8	1,77 (sans la réduction EDF)	
2006	40	27,67	1,64 (sans la réduction EDF)	

En conclusion, nous pouvons nous interroger sur le coût du soutien d'étiage, aujourd'hui totalement dépendant de la disponibilité de la ressource hydroélectrique, dans un marché de l'électricité en pleine mutation, dont personne ne connaît les évolutions possibles sur le moyen et le long terme. Il convient sans doute de rechercher une plus grande indépendance du dispositif de soutien d'étiage, mission de service public, vis-à-vis de l'activité industrielle. Les discussions sont engagées dans le cadre du renouvellement des conventions de soutien d'étiage à échéance cette année (et celui des titres de concessions hydroélectriques échus d'Oô et de Pradières).

Une autre source d'interrogation concerne le décalage existant entre notre connaissance historique et statistique de l'hydrologie du fleuve et de son fonctionnement et les observations effectuées sur les dernières années sans pouvoir discerner les parts anthropiques et « naturelles » des tendances :

- une entrée en étiage de la Garonne de plus en plus précoce qui se traduit en amont (Valentine) par des débits approchant le seuil de crise dès la fin juillet, et, en aval, par des débits extrêmement faibles (à Lamagistère il manque régulièrement jusqu'à 45 m³/s en moyenne journalière, le DOE étant de 85 m³/s). Cette situation est difficilement compensable par des mesures de restrictions d'usages, ou par nos lâchures de soutien d'étiage, dont la capacité actuelle est limitée à 10 m³/s sur l'aval et impossible avant le 1^{er} septembre en Garonne amont.

- un décalage entre la modicité relative des volumes mobilisés (28 hm³) et les volumes disponibles en début de campagne (40 hm³) alors que beaucoup d'indicateurs (notamment le déficit hydrique) peuvent qualifier une nouvelle fois l'année d'historiquement sèche et que des mesures de restrictions impopulaires pour certaines catégories d'utilisateurs ont été prises à chaud pendant l'été.
- un décalage également entre les objectifs réglementaires du SDAGE (les DOE) et ceux de la directive cadre sur l'eau (atteinte du bon état) et les débits mesurés (très éloignés des DOE) sans que pour autant nous n'ayons observé en Garonne une détérioration flagrante de la qualité du milieu (voire également de graves contraintes imposées aux usages dépendants de la ressource en eau). Cela traduit vraisemblablement une qualité hydrobiologique très médiocre, héritée du passé (pollution chimique et destruction des habitats), par rapport aux potentialités écologiques du fleuve et aux efforts consentis en matière d'assainissement. Une analyse de la qualité hydrobiologique actuelle du fleuve et de son évolution sur les trente dernières années devient prioritaire pour mieux comprendre le fonctionnement actuel de cet écosystème.
- L'objectif de soutien d'étiage est évidemment, avec les ressources disponibles, de tenter de garantir à la Garonne des débits aussi proches que possible des DOE. Mais comme le démontrent les étiages successifs, faute d'un PGE sur le bassin du Tarn et de mesures adaptées de gestion, le bassin du Tarn (et celui de l'Aveyron) aggrave la situation de la Garonne à la confluence.
- Bien que cela ne soit pas l'objectif primordial, le Sméag veille à faire le meilleur usage des moyens financiers dont il dispose pour assurer le soutien d'étiage car, contrairement à une gestion depuis un réservoir de soutien d'étiage, chaque m³ déstocké depuis les réserves EDF coûte. C'est cette exigence qui explique le suivi quotidien des débits et pourquoi le Sméag interrompt les lâchers quand, après un orage, la Garonne est en crue. C'est ce qui explique, pour l'essentiel, le reliquat de volumes constaté *a posteriori* en fin de campagne. Une gestion moins fine (et bien moins contraignante) conduirait effectivement à vider plus vite les réserves mais à « gaspiller » des volumes qui se surajouteraient aux débits de crue, au-delà des objectifs de débits. La qualité des prévisions météorologiques devient une exigence fondamentale.

II- LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2007

Les deux conventions pluriannuelles 2003-2006 de soutien d'étiage sont échues cette année.

Au-delà, le PGE « Garonne Ariège » prévoit les volumes d'eau nécessaires, en l'attente, ou à défaut, de la création d'une ressource en eau dédiée au soutien d'étiage, le réservoir de Charlas. Un rapport spécifique vous est présenté en séance précisant les perspectives à terme de soutien d'étiage dans le cadre de la mise en œuvre du PGE.

Les discussions sont d'ores et déjà engagées avec nos partenaires, notamment les gestionnaires des ressources concernées, EDF et l'Institution « Montbel », l'Etat et l'Agence de l'eau pour une éventuelle reconduction au-delà de 2006 des accords de soutien d'étiage.

Mais ces discussions s'avèrent longues et difficiles notamment en ce qui concerne les conditions économiques du renouvellement des titres de concessions hydroélectriques du lac d'Oô (31) et de la chute de Pradières (09), ainsi que sur la décision définitive concernant la programmation éventuelle du projet « Charlas ».

En conséquence, au titre de l'année 2007, EDF et l'Institution Montbel, accepteraient de proroger par avenant nos deux conventions pluriannuelles 2003-2006 avec une reconduction pour une année supplémentaire des termes techniques et financiers des conventions.

L'accord permettrait de disposer en 2007 d'une capacité totale de 47 hm³ du 1^{er} juillet au 31 octobre 2007.

EDF s'engagerait de nouveau à mettre en œuvre des modalités d'exploitation des ouvrages hydroélectriques : le lac d'Oô (Garonne amont) et les réserves « IGLS » (Ariège) qui permettent une mise à disposition d'une réserve de 40 hm³ de soutien d'étiage à compter du 1^{er} juillet selon les caractéristiques suivantes :

- un volume total annuel turbiné pour le soutien d'étiage est fixé à 40 hm³, sauf cas de force majeure, réparti de la façon suivante : 35 hm³ sur « IGLS » et 5 hm³ sur « Oô »;
- un débit instantané et maximal turbiné pour le soutien d'étiage sur l'ensemble des réservoirs de 14 m³/s (dont 10 m³/s sur « IGLS » et 4 m³/s à partir du lac d'Oô au 1^{er} septembre) ;
- une période d'utilisation par le Sméag des réserves « IGLS » limitée à la période du 1^{er} juillet au 31 octobre. Le lac d'Oô ne pouvant être sollicité qu'à partir du 1^{er} septembre.

L'Institution « Montbel » pourrait réserver pour le Sméag, sauf cas de force majeure, un volume de 7 hm³ (peut être garanti) dans la retenue de Montbel (Ariège) entre le 15 septembre et le 31 octobre. Le débit maximal instantané est de 9 m³/s au 15 septembre.

Le coût maximal prévisionnel de la campagne 2006 de soutien d'étiage s'élèverait à **2 445 000 €** répartis de la façon suivante :

Prévisionnel campagne 2007	Volume disponible (en hm³)	Part fixe (terme B en €)	Part variable (terme AX en €)	Coût total minimal (B en €)	Coût total maximal (AX+B en €)
<i>1- Au titre de la convention « EDF » (avec l'abattement de 5 % en 2006) :</i>					
« IGLS »	35	510 000	1 390 000	510 000	1 900 000
« Oô »	5	100 000	155 000	100 000	255 000
Sous-total « EDF »:		610 000	1 545 000	610 000	2 155 000
<i>2- Au titre de la convention « Montbel » (à déterminer réduction 2005 et garantie possible) :</i>					
Montbel	7	à déterminer			220 000
Total « Ressource »:	47				2 375 000
<i>3- Au titre de l'assistance à la mise en œuvre :</i>					
Sous-total (prévisionnel)					70 000
Coût total maximal de la campagne 2007 :					2 445 000

Ce coût serait en augmentation rapport à l'année 2006 (2 281 572 €) car la réduction dégressive consentie par EDF de 2003 à 2006 (incluse) est échue.

Le tableau ci-dessous récapitule la répartition de ces coûts entre financeurs :

Campagne 2007	Montant (en €)	Part AEAG	Part EDF	Part Sméag
Convention EDF	2 155 000	1 077 500	538 750	538 750
Convention Montbel	220 000	110 000	Sans objet	110 000
Assistance mise en œuvre	70 000	35 000	Sans objet	35 000
TOTAL	2 445 000	1 222 500	538 750	683 750
	<i>100%</i>	<i>50,0 %</i>	<i>22,04 %</i>	<i>27,96 %</i>

La participation du Sméag qui s'élève à **683 750 €** est financée par les cotisations 2007 des collectivités membres, la différence étant financée, le cas échéant, par ponction sur la provision constituée pour risque « sécheresse » très fortement sollicitée au titre de la campagne 2006 et qui s'élève à 208 841 € avant le bilan financier définitif du soutien d'étiage 2006.

La réaffectation au soutien d'étiage des 156 523 € versés au Sméag par la Grande Paroisse au titre du contentieux AZF permettrait de reconstituer en partie cette provision, et donc de limiter cette année l'appel à cotisation du Sméag aux 381 123 € habituels (sauf en 2006), répartis entre les collectivités membres selon la clé interdépartementale et interrégionale en vigueur.

En conclusion, je vous propose :

- **de prendre acte** du bilan de la campagne 2006 de soutien d'étiage de la Garonne,
- **de me donner** mandat pour conclure avec Électricité de France et nos partenaires un avenant n°3 à la convention de coopération pluriannuelle 2003-2006 de soutien d'étiage du 11 juillet 2003, en vue de la mobilisation des réserves EDF pour le soutien d'étiage de la Garonne au titre de l'année 2007,
- **de me donner** mandat pour conclure avec l'Institution Interdépartementale pour l'Aménagement du Barrage de Montbel et nos partenaires un avenant n°1 à la convention de coopération pluriannuelle 2003-2006 de soutien d'étiage du 10 septembre 2003, en vue du déstockage du réservoir de Montbel pour le soutien d'étiage de la Garonne au titre de l'année 2007,
- **de me donner mandat** pour formaliser et signer tous les actes en relation avec cette opération,
- **de dire** les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2007.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE

II - GARONNE PHYSIQUE : RESSOURCE EN EAU

2.1 - Bilan de la campagne de soutien d'étiage 2006 et perspectives 2007

PROJET DE DÉLIBÉRATION

VU ses délibérations des 3 février et 5 juillet 1993 relatives au soutien d'étiage de la Garonne,

VU ses délibérations n°98-01/02 du 26 janvier 1998 et n°02-12/03 du 19 décembre 2002 relatives au soutien d'étiage et à la ressource en eau,

VU sa délibération n°03-03/02-01 du 11 mars 2003 relative à l'indemnisation d'EDF au titre de l'année 2002 et portant règlement définitif de l'exécution financière de la convention de soutien d'étiage de la Garonne du 21 juillet 1993,

VU sa délibération n°03-07/01 du 1^{er} juillet 2003 relative au bilan de dix ans de soutien d'étiage et à l'approbation de la convention pluriannuelle 2003/2006 de soutien d'étiage à partir des réserves d'Electricité de France et à la reconduction de la convention pluriannuelle partir du réservoir de Montbel sur la période 2003/2006,

VU sa délibération n°04-06/02 du 23 juin 2004 relative au soutien d'étiage de la Garonne, à l'actualisation de la clé interdépartementale de répartition et à l'approbation de l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle 2003/2006 de soutien d'étiage à partir des réserves d'EDF signée le 11 juillet 2003,

VU ses délibérations n°05-01/01-01 et n°05-03/03-02 du 14 janvier et du 16 mars 2005 relatives au soutien d'étiage de la Garonne,

VU sa délibération n°06-01/03 du 25 janvier 2006 relative au soutien d'étiage de la Garonne,

VU le rapport de son Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :

PREND ACTE du bilan de la campagne 2006 de soutien d'étiage de la Garonne,

DONNE mandat à son Président :

- pour conclure avec Électricité de France et nos partenaires un avenant n°3 à la convention de coopération pluriannuelle 2003-2006 de soutien d'étiage du 11 juillet 2003, en vue de la mobilisation des réserves EDF pour le soutien d'étiage de la Garonne au titre de l'année 2007,
- pour conclure avec l'Institution Interdépartementale pour l'Aménagement du Barrage de Montbel et nos partenaires un avenant n°1 à la convention de coopération pluriannuelle 2003-2006 de soutien d'étiage du 10 septembre 2003, en vue du déstockage du réservoir de Montbel pour le soutien d'étiage de la Garonne au titre de l'année 2007,
- pour formaliser et signer tous les actes en relation avec cette opération,

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2007.